39e Année - N° 3012. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 17 Juillet 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25 Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

DEUX LETTRES

Le citoyen Emile Galici, Conseiller général de Sisteron a adressé à M. Maurice Pestch, député, secrétaire de la Commission interdépartementale des Hautes et des Basses-Alpes la lettre suivante :

Monsieur Maurice PESTCH,
Secrétaire de la Commission Interdépartementale des Hautes et Basses-Alpes, 8, Boulev. Emile Dupré, Paris.

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu en votre qualité de secrétaire de la Commission interdépartementale des Hautes et Basses-Alpes me demander de vous faire tenir un texte qui serait de nature à donner satisfaction aux justiciables des arrondissements d'Embrun et de Sisteron, actuellement privés d'avoués.

Fort du bienveillant accueil que M. le Président du Conseil a fait à notre Commission je vous adresse un projet de loi susceptible, à mon sens, de rallier tous les avis et d'être, par suite, voté sans débat avant la séparation des Chambres.

Vous vous rendrez compte, sans nul doute, que l'exposé des motifs précédant l'article unique du projet ne préjuge en rien des décisions que le Parlement pourra être amené à prendre lorsque le décret du 3 septembre 1926 sur la réforme judiciaire sera soumis à sa libre discussion. A aucun moment du reste, il n'est fait mention de ce décret puisque aussi bien la situation intolérable dans laquelle se trouvent les justiciables de l'arrondissement de Sisteron n'est pas la conséquence du dit décret : elle est en effet antérieure à la réforme.

L'examen du texte que je vous soumets vous démontrera surabondamment que tous les intérêts en présence ont été sauvegardés. En effet le trésor se verra déchargé des sommes importantes qui restaient à sa charge par suite de l'octroi aux justiciables privés de ressources, de l'assistance judiciaire qui leur était accordée pour leur permettre d'aller devant la Cour d'Appel en "indication de juges".

Les intérêts des avoués en exercice ne seront plus lésés puisque les justiciables des arrondissements privés d'avoués pourront s'adresser librement à n'importe quel avoué de la section ou du département,

Enfin les justiciables des arrondissements privés d'avoués ou de ceux dans lesquels les avoués sont en nombre insuffisant pour représenter les parties en cause ne seront plus astreints à recourir à l'onéreuse procédure devant la Cour d'Appel, en "indication de juges" ; comme tous les citoyens français ils pourront s'adresser au Tribunal que la loi a mis à leur disposition pour obtenir justice.

M. Poincaré nous a demandé de nous mettre d'accord sur un texte susceptible à la fois de mettre fin à l'injustice que nous lui signalions et de ne soulever contre lui aucune objection. J'ose espérer que celui-ci aura cette bonne fortune.

Il vous appartient donc, M. le Député, aidé en cela par vos collègues des Hautes et des Basses-Alpes, de le soumettre à l'appréciation de M. le Président du Conseil et de lui demander de vouloir bien le déposer au nom du Gouvernement s'il en accepte les termes.

Je suis convaincu que vos efforts joints à ceux de tous les parlementaires des départements intéressés, auprès de la Commission de Législation civile, permettront d'obtenir le vote immédiat de notre texte, lequel mettra fin à cette servitude fiscale dont son frappés nos compatriotes. L'égalité de tous les citoyens devant les frais de justice me parait en effet un principe que le Parlement ne saurait en aucun cas méconnaître.

Veuillez agréer, M. le Député, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Emile GALICI,
Docteur en Droit,
Lauréat de la Faculté de Paris,
Conseiller général des Basses-Alpes

Notre Conseiller Général a également adressé au citoyen Gardiol la lettre suivante :

Au Citoyen GARDIOL, député des Basses-Alpes.

M. Maurice Petsch, député des Hautes-Alpes, en sa qualité de secrétaire de notre Commission, a bien voulu me demander un projet qui, présenté par le gouvernement, pouvait être voté sans débat par le Parlement, et mettre fin immédiatement à la situation vraiment fâcheuse faite aux justiciables de l'arrondissement de Sisteron.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus, précédé d'un exposé des motifs, un texte qui me parait susceptible de recueillir l'adhésion de tous.

Dans nos conversations à ce sujet, vous m'avez déclaré (et je partage entièrement votre manière de voir) que ce qui pouvait être un obstacle au vote de la proposition que je soumettais était la mise en cause des décrets par lesquels le gouvernement a amorcé la réforme administrative. C'est pourquoi j'ai pris soin de bien indiquer que la situation intolérable faite aux justiciables de l'arrondissement de Sisteron n'était point le fait du décret du 3 septembre 1926 sur la réforme judiciaire, mais qu'elle était au contraire antérieure au dit Décret.

J'ai fait remarquer en outre dans l'exposé des motifs, que tous les intérêts en présence étaient sauvegardés aussi bien ceux du trésor que ceux des avoués en exercice et enfin que ceux de mes compatriotes obligés de faire appel à la justice.

Je vous demande de vouloir bien communiquer le projet ci-annexé au citoyen Henri Michel, et, encore qu'il n'assistât pas à l'entrevue avec le Président du Conseil, au citoyen Charles Baron.

J'ai la conviction que vos efforts combinés avec ceux des représentants des Hautes-Alpes, auprès des Commissions intéressées et notamment auprès de la Commission de Législation Civile rendrait possible avant les vacances, le vote d'un texte qui mettra les justiciables de l'arrondissement de Sisteron sur un pied d'égalité avec tous les citoyens français.

Veuillez agréer, citoyen Gardiol, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

EMILE GALICI,
Docteur en Droit,
Lauréat de la Faculté de Paris,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Enfin M. Honnorat, sénateur des B-A a reçu du citoyen Galici une lettre analogue à celle adressée au député Gardiol.

Il a été prié par notre compatriote de vouloir bien se mettre en rapport avec M. Perchot, sénateur, à l'effet de faire adopter par le Sénat le texte qui libèrera les justiciables de l'arrondissement de Sisteron de l'injustice fiscale qui pèse sur eux,

Il y a tout lieu d'espérer que les efforts de notre Conseiller Général joints à ceux de nos représentants au Parlement feront cesser sous peu cette iniquité.

La Réforme Électorale

611 députés seront élus au scrutin d'arrondissement en 1928

Après une séance de nuit, le scrutin d'arrondissement a enfin été voté à la Chambre des Deputés par 320 voix contre 234.

Les arrondissementiers triomphent par 86 voix de majorité.

Le Sénat a également voté la réforme électorale.

L'Effort contre la Tuberculose dans les Basses-Alpes

Sous ce titre nous avons indiqué la semaine dernière la création à Digne d'un comité départemental d'Hygiène et de lutte contre la tuberculose. Le sympatique président du comité National à Paris M. André Honorat, s'est immédiatement préoccupé d'assurer des subsides pour permettre à cette œuvre de vivre et il a reçu la lettre suivante :

Paris, le 5 Juillet 1927.

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous faire connaitre que, dans sa séance du 29 Juin, la commission de répartition des crédits des œuvres antituberculeuses a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 25.000 francs pour frais de fonctionnement des dispensaires d'hygiène sociale du département des Basses-Alpes.

Cette somme sera déléguée incessamment à M. le Préfet des Basses-Alpes.

J'ajoute que la demande de subvention pour frais de création et d'aménagement de ces dispensaires sera soumise à la commission de la taxe des cercles en novembre prochain. Vous pouvez être assuré que bonne note a été prise de cette affaire et qu'une somme aussi élevée que possible sera accordée.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre, A. FALLIÈRES.

Collège Paul Arène

L'ouverture officielle des grandes vacances a eu lieu le 13 Juillet. Comme les années précédentes, les travaux scolaires ont été clôturés par une cérémonie intime qui a eu lieu à 9 h. du matin, sous la présidence de M. Chassaigne sous-préfet de Forcalquier.

En temps ordinaire il serait inutile et cruel de troubler la joie des enfants qui partent en vacances en leur rappelant que le Collège ouvrira de nouveau ses portes le premier octobre. Mais **ON** a parlé de la suppression prochaine de notre établissement d'enseignement secondaire. **ON** a dit qu'il subirait bientôt le même sort que la Sous-Préfecture, le Tribunal, la Recette des Finances, le bureau des Ponts-et-Chaussées... **ON** l'a dit... **ON** l'a affirmé... Et il faut bien démentir et demontrer cet insaisissable **ON** que pour une fois il a manqué d'exactitude et même d'un peu de réflexion. Car le gouvernement — tout le monde le sait — loin de vouloir la disparition des petits collèges, s'applique à leur rendre la prospérité par l'annexion de cours pratiques, d'écoles supérieures, par l'admission déjà autorisée des jeunes filles à toutes les classes secondaires.

Pour Sisteron en particulier, le collège se défend avec succés par son effectif de cent élèves et surtout par les résultats qu'il obtient chaque année aux différents examens. La preuve en est dans cette page du palmarès que nous publions en terminant avec l'autorisation de M. le Principal. Elle justifie pleinement la confiance des familles soucieuses de donner à leurs enfants une solide culture et une bonne situation.

Résultats obtenus aux divers examens dans les trois dernières années.

Surnumérariat des P. T. T.

Julien Fernand, ; Latil Paul.

Brevet Elementaire

Berjoan Henri ; Audibert Georges ; Hodoul Emile ; Barrière Abel.

Examen d'aptitude aux Bourses des Lycées et Collèges. Sessions d'Avril 1924, 1925 et 1926.

Définitivement reçus

Bonfils Paul, 3e série A ; Bonnet Frédéric ; Thélène Félicien ; Conchy Max (5e série B) ; Capus Maurice (3e série B) ; Plat Albert (6e série) ; Blanc

© VILLE DE SISTERON

Edouard (2e série) ; André Arthur (4e série) ; Daban Georges (3e série).

Baccalauréat

Definitivement reçus :

1re B. Bonfils Juliette ; Vachier Elie ; Saury Viviane ; Brunet Paul ; Estublier Paul. ; Mogis ; Monge ; Plat ; Thélène Félicien.

1e D. Guigues Roger ; Ayasse René.

1e C. Meyssonnier Roger ; Blanc Yvette ; Meissonnier Paul ; Sivan Albert, Laurent.

80 o/o des élèves ont été reçus.

Le Programme Social des Républicains de Gauche

M. Antony Ratier, président de l'Alliance démocratique, assistait à la manifestation organisée par l'Alliance démocratique et radicale de la Gironde, et, après avoir entendu l'appel éloquent de M. Raoul Péret à l'union des sincères républicains, il y a applaudi et lui a donné son adhésion formelle.

Il a invoqué les enseignements des grands républicains qui ont été les guides de ses amis : Gambetta, Jules Ferry, Waldeck-Rousseau ; rappelé les luttes communes pour la laïcité, pour la République, et il a ajouté :

« Notre programme a toujours été celui des républicains de gauche. Nous entendons défendre les principes qui sont la charte du régime républicain, mais nous sommes résolus à tout subordonner à l'intérêt du pays et à ne pas céder à la pour démagogique, trop répandue, hélas ! de ne pas paraître suffisamment avancés.

« *La République ne serait pour nous qu'un vain mot si elle n'avait pour objet la poursuite généreuse du progrès social, l'amélioration constante du sort des classes laborieuses. Son rôle est d'apporter toujours plus de justice et plus de fraternité dans nos institutions et dans nos lois. Son devoir est de venir plus efficacement en aide à tous ceux qui souffrent à tous les déshérités de la vie, et de ne jamais se laisser détourner de son idéal de bonté et de solidarité.* »

Et plus loin :

« Le gouvernement et le Parlement doivent s'appliquer à diminuer le nombre des mécontents, à faire disparaître les abus d'une fiscalité exagérée, et à combattre la cherté abusive de la vie. »

Ces vues ne sont-elles pas communes à tout les démocrates sincèrement attachés à l'ordre républicain et au progrès social indéfini ?

D'où vient que, professant ces idées, les républicains de gauche ont pu apparaître comme les adversaires les plus acharnés des radicaux ?

Dans la lutte fratricide du Bloc national contre le Cartel, les modérés se sont laissé entraîner par leurs alliés de droite ; un glissement fatal les a précipités aux confins de la réaction

Aujourd'hui, les plus clairvoyants aperçoivent le danger et lancent le mot d'ordre de ralliement.

Les radicaux, de leur côté, s'étaient livrés à la tutelle des socialistes, et aventurés jusqu'à la compromission avec la démagogie communiste ; eux aussi, avertis par de rudes leçons de l'expérience, se sont ressaisis et ont pris conscience de leur erreur.

Par la force des choses s'opère l'inévitable regroupement des partis. Et la réforme électorale, en restituant la liberté à l'électeur, l'indépendance aux élus, achèvera de mettre les hommes et les doctrines à leur place.

Contre la réaction cléricale et sociale, contre la révolution menaçante, pour une œuvre réaliste d'organisation, de redressement, de progrès méthodiques, s'impose la collaboration des partis de gouvernement, des républicains, quelle que soit leur tendance propre.

Nous l'avons dit : l'heure des querelles politiques est passée, et tant pis pour ceux qui voudront les faire revivre ; passée aussi la phase des controverses stériles, des théories déclamatoires. Notre peuple a besoin de solides réalités et non de beau langage, de formules creuses.

Le plan de travail qui, en améliorant et organisant notre production, relèvera le franc et abaissera le coût de la vie est la seule préoccupation instante du pays. Il réclame de bons ouvriers, des techniciens avertis et non de subtils ou habiles politiciens. Le parti républicain est riche en hommes de valeur et en experts. Leur tour est venu : qu'ils prennent en main les organes de direction, le pays les attend à l'œuvre.

Géo MEYER.

M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique rend hommage à M. André Honnorat, sénateur des B-A

L'œuvre magnifique qu'a faite notre sénateur, M. Andre Honnorat, en créant la *Cité universitaire*, qui comprend des pavillons appartenant à chacune des grandes nations du monde dont les étudiants d'élite viennent y faire un stage pour suivre les cours de la sorbone, a reçu la plus belle récompense. Le sénat tout entier a rendu hommage à M. André Honnorat, à l'appel d'un homme qui, pourtant n'est pas de ses amis politiques, M. Hérriot, ministre de l'instruction publique.

Avec l'éloquence à laquelle nous avons toujours rendu hommage, parlant de la Cité universitaire, qui a vu le jour et qui doit sa prospérité actuelle à l'effort obstiné et à l'autorité personnelle de notre sénateur, il s'est écrié s'adressant à lui : " Civitas tua ! " (Ta cité !) C'est bien, en effet, la cité de M. André Honnorat, cette ville d'étudiants étrangers, créée en plein Paris par lui, facteur de premier ordre pour le prestige de la France dans le monde et pour la paix, et dont la renommée est telle que, déjà, des universités anglaises ont parlé avec envie de " l'impérialisme universitaire français. "

LE DIMANCHE POLITIQUE

EN SEINE ET OISE

Voici le résultat de l'élection au conseil général dans le canton de Limay (Seine et Oise), en remplacement du docteur Vinaver décédé.

Inscrits: 2.711: votants: 2.513; majorité absolue: 1.092.

Ont obtenu : M. Lefébure, union nationale, élu, 1 116 voix ; M. Bennery, radical-socialiste, cartelliste, 1.059 voix

EN ILLE-ET-VILAINE

Canton de Guichen. — 2e tour, inscrits 3.638 ; votants 3273. Blancs et nuls 15. Suffrages exprimés, 3258.

Ont obtenu, MM. de Quenetaix, conservateur, 1.631, élu ; Gaigu, avocat radical, 1.607 ; Lesaux, rép. 20. M. Gaigu avait été élu il y a quelques mois conseiller général du canton, mais le Conseil d'Etat avait annulé cette élection à la suite de diverses irrégularités

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Collège — Baccalauréat

Le succès de nos collégiens à l'écrit du Baccalauréat, s'est brillamment confirmé aux épreuves orales. Tous les élèves présentés ont été reçus définitivement; MM. Plat, Thélène, avec la mention Passable ; MM. Mogis, Laurent et Monge avec la mention Assez-Bien.

Signalons tout particulièrement parmi les lauréats, le jeune Mogis Maximin qui a obtenu en version latine la note très rare de 18 1/2 sur 20.

Ces beaux résultats font le plus grand honneur à la direction du Collège ainsi qu'au personnel enseignant.

Ils justifient pleinement la confiance des familles soucieuses de donner à leurs enfants une bonne instruction et une solide culture.

14 Juillet.

Rien ne ressemble plus au 14 Juillet 1927 que celui 1926. Un programme identique s'est déroulé mathématiquement et sans innovation ; les seuls numéros pour lesquels le public a montré sa préférence ont été le concert musical donné mercredi soir rue de Provence, le concours de boules et le bal du jeudi soir. Mais aucun banquet n'a marqué l'avènement de la République.

Nous tenons à signaler que les deux prix du concours de boules ont été gagnés par de jeunes équipes sur des concurrentes d'un âge respectable qui semblaient sortir victorieuses de ce tournoi, ce qui prouve une fois de plus qu'

Aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Les égoûts

Si nous nous faisons l'écho des *on dit* sur la question des eaux et des égouts, nous annonçons avec plaisir que les propriétaires des terrains traversés par les eaux du Châtillon ont donné leur adhésion au tracé du canal. C'est un grand point acquis qui avancera cette importante affaire, et pour peu qu'une ténacité ferme et une bonne volonté évidente soient prises, l'adjudication de cette première tranche pourra être donnée sous peu.

Il a été perdu un mouton dans les environs de Sisteron, en campagne dans le quartier du Virail La personne qui l'aurait trouvé le retournera contre récompense à M. Giraud, restaurant de l'Evêché.

Récital d'Orgues

A la cathédrale, le dimanche 24 juillet à 15 heures à l'occasion de la restauration de l'orgue, *Grand Concert Spirituel* avec le concours du Maître Saléry organiste à N. D. des Tables à Montpellier, professeur d'Harmonie au Conservatoire et d'autres artistes. Prix des chaises dans la grand nef 6 francs ; dans les bas-côtés 3 frcs. Les bénéfices de ce grand récital d'orgues s'ajouteront très opportunément à notre souscription qui, vu la générosité des donateurs sera, nous pourrons déjà l'espérer, bientôt close.

Au P.-L.-M — Nous apprenons le décès de Madame Gabriel Cordier née Castanié, femme du président de la Compagnie P.-L.-M., régent de la Banque de France, décédée dernièrement à Saint Genis-Laval (Rhône).

Foire du 11 Juillet 1927.

Temps superbe, mais peu de monde, par suite des gros travaux de la moisson. Affaires plutôt restreintes.

Mercuriale :

Bœufs : 4, 50 à 4, 75.
Vaches : 4 francs.
Brebis : 3, 50 à 4 francs.
Agneaux : 6 à 6, 50.
Chevreaux : 5 francs.
Porc gras : 7 francs.
Porcelets : 9, 50 à 10.
Œufs : 6, 50 à 7.
Poulets : 20 à 30 francs la paire.
Coqs : 18 à 20 francs pièce.
Poules : 18 à 20 francs pièce.
Pigeons : 7 francs la paire.
Lapins domestiques : 6 frs. le kilo.
Tilleul : 14 à 15 francs le kilo.
Laine : 10 francs le kilo.

RE MERCIEMENTS

Les familles TOURNIAIRE et ANDRÉ remercient leurs parents, amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie quelles ont reçues à l'occasion du décès de

Madame **Marianne TOURNIAIRE** leur mère et belle-mère.

ETAT-CIVIL

du 8 au 16 Juillet

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Entre René Albert Jean Reynaud, cultivateur à Sisteron et Mireille Victorine Jeanne Girard, Couturière à Sisteron.

DÉCÉS

Anaïs Anglès, rue de Provence.

Marianne Martin, Veuve Tourniaire, Faubourg La Baume.

Antoine Eysseric, 77 ans, hôpital.

Conseil d'Hygiène

Les affections des voies respiratoires reçoivent souvent de la chaleur un véritable coup de fouet. C'est ainsi qu'en été beaucoup d'asthmatiques voient leurs accés augmenter de fréquence et d'intensité. Aussi leur recomandons-nous la poudre Louis Legras, qui réussit à coup sûr : elle soulage instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe, l'oppression et les quintes de toux de bronchites chroniques. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr 75 (impôt compris) adressé à LOUIS LEGRAS 1, Boulevard Henri-IV, Paris

CONTRE

LA HERNIE

il est **absolument inutile** de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements **A. CLAVERIE** les **plus célèbres** et les **plus considérables** du **monde entier** sont la vraie « **Maison de confiance** » qui **n'a pas besoin de réclame tapageuse** : **sa renommée mondiale** est faite par les **quatre millions** (4.000.000) de hernieux soignés par eux qui font connaître spontanément l'**incomparable supériorité** des Appareils brevetés de **A. CLAVERIE.**

Ne manquez donc pas donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 h. à 4 h. à :

GAP, Samedi 23 Juillet, Hôtel des Nègociants, de 10 h. à 2 h.

DIGNE, Dimanche 25, Hotel Rémusat.

VEYNES, Lundi 25, Hotel Dousselin.

FORCALQUIER. Mardi 26, Hotel Lardeyret.

LARAGNE, Mercredi 27, Hotel Moderne (jusqu'à 2 heures.)

EMBRUN, Vendredi 29, Hotel Moderne.

SISTERON, Samedi 30, Hotel des Acacias.

« **Traités de la Hernie** » des **Varices** » et des « **Affections Abdominales.** » Conseils et renseignements gratis et discrètement **A. CLAVERIE** 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

— BOURRELLERIE —
— SELLERIE —

SOMMIERS - MATELAS

Léopold Maurel Fils

Place de la Pousterle

SISTERON

Prix défiant toute concurrence
Livraison rapide

VENTE

de tout un matériel agricole

pour cause de fermage

tels que **charrettes, faucheuses, charrues, harnais,** etc...

S'adresser à M. Reynier, en ville.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me **ROUBAUD**, *notaire à SISTERON*
Jean ESMIEU, *successeur désigné Diplômé de l'Ecole de Notariat de Lyon*

VENTE
de
Fonds de Commerce

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte aux minutes de ladite étude en date du 1er Juillet courant, enregistré à Sisteron le cinq courant folio 17 case 97, Monsieur **Latil** Léon, camionneur, et Madame **Bouillot** Célesta, son épouse, demeurant à SISTERON, ont vendu à Monsieur **Magaud** Clément, épicier, demeurant à SISTERON, l'entreprise de *Camionnage, factage et transports de dépêches postales* qu'ils exploitaient à SISTERON.

Opposition sous peine de forclusion dans les dix jours de la deuxième insertion en ladite étude, domicile élu.

TEINTURERIE LYONNAISE

KOCH, successeur de **GOLLION**
— Rue Elisée, GAP —
DEPOT : Mme **Tourniaire**, 48, Rue Droite, SISTERON.

M. KOCH a l'honneur de vous informer que par suite d'améliorations apportées dans son matériel et vu l'augmentation de son personnel, il sera à même de livrer rapidement tous les travaux que vous lui confierez.

Noir pour Dame en 24 heures.
Toutes les teintes à l'échantillon.
Nettoyage à sec perfectionné.

Mme TOURNIAIRE se charge également de tous travaux de plissage et jours à la machine.

Tous les travaux sont livrés dans la semaine. *Meilleurs prix.*

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs.
20 kilos 45 francs

Pour tons blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre remboursement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR**. Service Z. F 5 bis rue République, à PUTEAUX (pont Neuilly) Seine.

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, 44, Boulevard Sébastopol, la hernie, infirmité dangereuse, n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITÉ**, la **SANTE**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **GUÉRISON DEFINITIVE**.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser à **M. GLASER**, qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à

SISTERON, 3 août, de 10 h. à 3 h. à l'Hôtel des Acacias

FORCALQUIER, 4 août, hôtel des Lices.

LES MÈES, 5 août, hôtel Barras.

DIGNE, Samedi 13 août, hôtel Boyer-Mistre.

Nlle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes. Traité de la Hernie, fco sur demande à M. GLASER, 44 Bd Sébastopol, Paris

---

A CEDER Boucherie-Charcuterie Epicerie très bonne clientèle. Pour renseignements, s'adresser à M. F. **Alphand**, PEYRUIS (Basses-Alpes).

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

TEIGNEZ

vous-même tous genres de tissus
en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture

KABILINE

RAVIVEZ VOS ÉTOFFES

légères en **5** minutes avec les

BOULES KABILINES

les plus riches en colorant

VENTE RECLAME
Droguerie Bernard
52, rue Droite - SISTERON

Nombreux sont les cyclistes qui roulent sur la même machine depuis plus de

vingt ans,

car ils avaient choisi une bicyclette

Peugeot

faites comme eux

Voir les derniers modèles de cycles et motos chez l'agent :

CH. FÉRAUD
SISTERON

Vente à crédit.

Location d'Automobiles
A. ALLIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

E. CASAGRANDE
DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre-d'Argençon

---

Garage des Alpes
RAMÉRO
Cours St Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles, Voitures et Camionnettes, Fournitures - Huiles - Essence

VENTE de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres. Prix modérés

Aperçu de quelques modèles :
Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpedo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. dém. 6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes démarrge écl. électriq. 8,500 »
Normande 1 tonne 10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— Garage pour autos et camions —

Location d'Automobiles
GARAGE GALVEZ
Rue de Provence — SISTERON
—o— TELEPHONE 2. —o—

En vente à la Librairie Pascal Lieutier.

En vente à la librairie Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles les plus solides

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18.000 francs
TORPEDO B. 14	20.700 »
Conduite Intérieure	23.100 »
Conduite intérieure gr. luxe	24.600 »

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

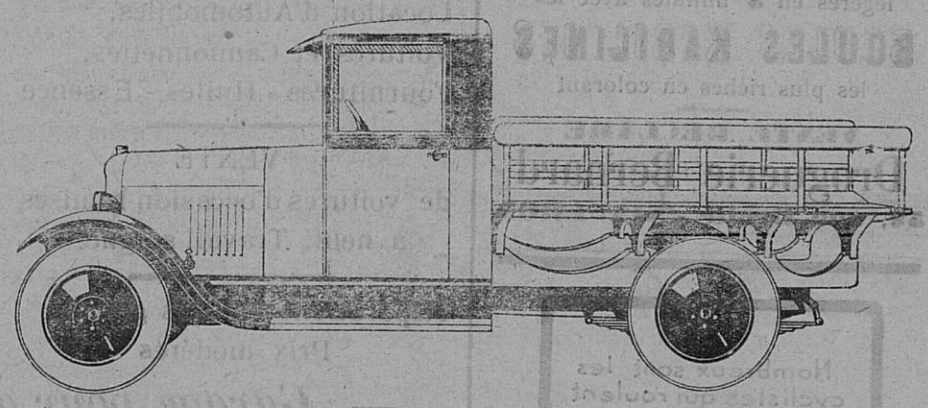

supplément pour conduite intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES

Toutes les Citroëns sont munies de freins sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoires

Atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix modérés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON